

Programme MUDI pour les enseignants

Ce manuel sert de guide au programme MUDI (Conception multidisciplinaire de la formation des parents et des enseignants pour la prévention du harcèlement entre pairs), une initiative financée par Erasmus+ visant à doter les enseignants des connaissances, des compétences et des stratégies nécessaires pour prévenir et combattre le harcèlement en milieu scolaire. Développé par un consortium international d'éducateurs, de psychologues et de chercheurs, ce programme, fondé sur des données probantes, utilise une approche multidisciplinaire pour créer des environnements scolaires plus sûrs et plus inclusifs, où les élèves se sentent protégés et soutenus.



**Co-funded by
the European Union**



Présentation du projet MUDI

Collaboration européenne

MUDI est coordonné par l'Istituto di Istruzione Superiore Einstein De Lorenzo (Italie), avec des organisations partenaires de Turquie, de Macédoine, de Pologne, de Roumanie, des Pays-Bas et de France.

Activités du projet

Le projet comprend la recherche et la collecte de données, l'élaboration de programmes de formation, des ateliers, la création de matériel pédagogique et des campagnes de sensibilisation pour lutter contre l'intimidation.

Financement

Financé par la Commission européenne (projet n° 2023-1-IT02-(KA220-SCH-000165248) sous une licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

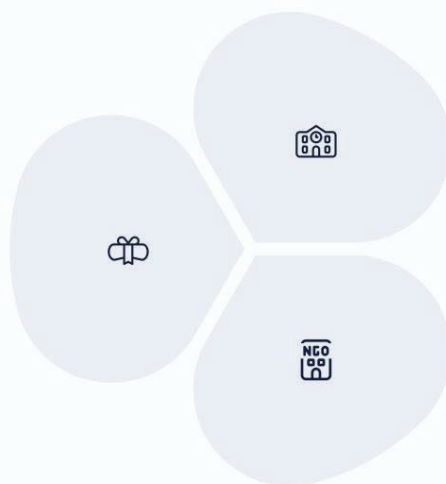
Le projet rassemble des écoles, des universités et des organisations sociales qui travaillent en collaboration pour développer des programmes éducatifs structurés qui favorisent la sensibilisation, améliorent la communication et fournissent des stratégies d'intervention pratiques contre l'intimidation.

Contributeurs et remerciements

Ce programme a été conçu sous la coordination et la supervision de la lect. univ. dr. Claudia Iuliana Iacob et de la lect. univ. dr. Ruxandra Folostina de l'Université de Bucarest, Roumanie.

Université de Bucarest

Apôtre Mlina-Andreea,
Arsène Andréea,
Les balles de Miruna Elena,
Chivu Corina-Gabriela,
Ciobanu Roxana Ioana,
Constantinescu Andréea,
Gavril Théa,
Grigorescu Mihaela-Carina,
Ioni Carmen-Daniela,
Angélique Popa,
Popescu-Vieru Ariana,
Andrei Erban,
Sima Andréea-Bianca,
Iru Ctina-Mariana,
Vlad Denisa-Andreea,
Téfanina de Visceanu



établissements d'enseignement

Amura Fausta et Ugliano Simona
(IIS "Einstein - DeLorenzo"
Pouvoir),
Bacic Irena (gymnase du
lycée "Sv.Kliment Ohridski"),
Cerit Gülden (République d'Anatolie)
Lycée),
Walas Beata (lycée avec
départements de championnats
sportifs nommés d'après
marins WOP),
Coeur Ismet (Naile Mehmet Ali)
(Lycée anatolien Uyan1k)

organisations sociales

Hallaç Umut et Hallaç Yasemin
(Association D'antrepreneuriat
Sociale)

Cette publication reflète uniquement le point de vue des auteurs et la Commission européenne ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient.

Sous licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Objectif du programme et Approche

Gestion de classe

Outils pratiques pour établir des stratégies de discipline positive et favoriser un environnement de classe sûr.

Relations enseignant-élève

Renforcer la communication et l'accessibilité émotionnelle pour instaurer la confiance et encourager les discussions ouvertes.

Stratégies d'intervention

Formation pour identifier, réagir et prévenir les incidents d'intimidation, en garantissant une intervention et un soutien précoces.

Comment utiliser le manuel

Ce manuel peut être utilisé individuellement par les enseignants qui cherchent à approfondir leur compréhension de l'intimidation, dans le cadre d'ateliers de développement professionnel animés par les administrateurs scolaires ou dans le cadre d'une initiative de lutte contre l'intimidation à l'échelle de l'école où le personnel collabore pour mettre en œuvre des stratégies.

Structure de la formation

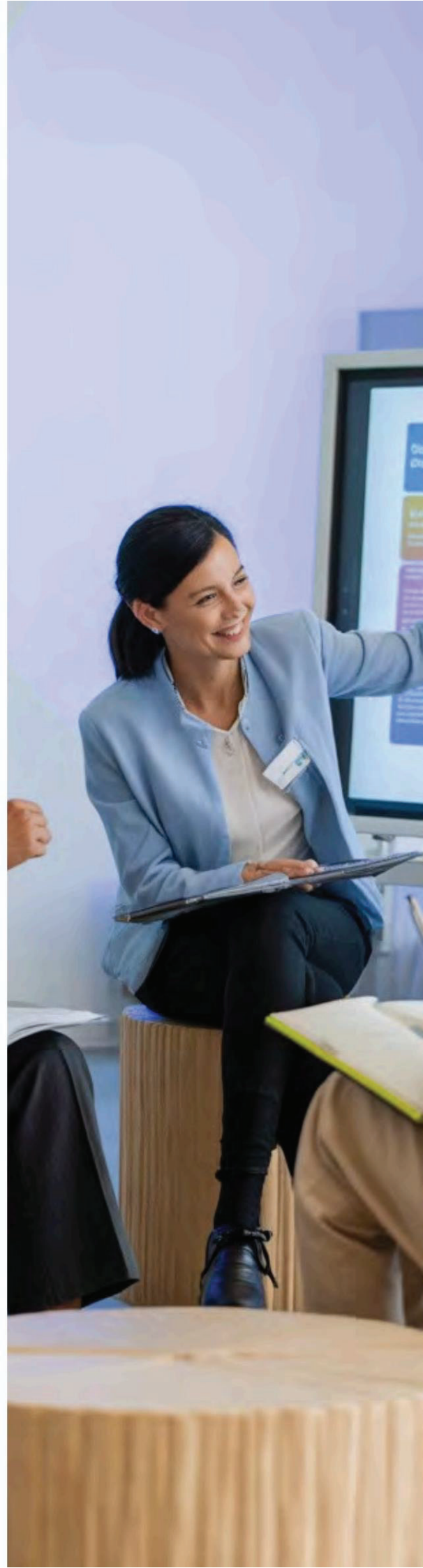
Les séances peuvent avoir lieu dans des écoles, des centres de formation ou en ligne, dirigées par des psychologues scolaires ou des professionnels formés, avec des groupes idéaux de 8 à 20 enseignants.

Format de la session

Chaque séance devrait durer de 90 minutes à 2 heures, permettant des discussions, des exercices basés sur des scénarios, et réflexion.

Conseils de facilitation

Encouragez la participation active, créez un espace sûr pour le partage, intégrez des activités de jeu de rôle, fournissez des ressources et assurez un suivi après les séances.



Calendrier de formation et répartition du temps

Module	Durée suggérée
Module 1 : Comprendre l'intimidation à l'école	1 séance (2 heures)
Module 2 : Caractéristiques développementales des adolescents et identification des comportements d'intimidation	2 séances (4 heures)
Module 3 : Politiques à l'échelle de l'école et cadres nationaux de lutte contre l'intimidation	1 séance (2 heures)
Module 4 : Gestion de classe et climat scolaire positif	2 séances (4 heures)
Module 5 : Apprentissage social et émotionnel (ASE) et méthodes créatives	2 séances (4 heures)
Module 6 : La méthode KiVa pour la prévention du harcèlement	1 séance (2 heures)
Module 7 : Stratégies d'intervention pour les enseignants	1 séance (2 heures)
Module 8 : Systèmes de soutien par les pairs	2 séances (4 heures)
Module 9 : Lutter contre la cyberintimidation dans les écoles	1 séance (2 heures)
Module 10 : Soutenir les victimes d'intimidation et renforcer la résilience	1 séance (2 heures)
Module 11 : Exemples d'ateliers sur la lutte contre l'intimidation activités	1 séance (2 heures)
Module 12 : Évaluation et suivi	1 séance (2 heures)

La durée totale recommandée est d'environ 12 semaines, avec des séances hebdomadaires ou bimensuelles. Ce calendrier permet une couverture complète de tous les modules tout en offrant aux écoles la flexibilité nécessaire pour adapter la formation à leurs besoins et contraintes spécifiques.

Bref résumé des modules



Comprendre l'intimidation

Le module 1 présente différents types d'intimidation⁴ : intimidation physique, verbale, relationnelle et cyberintimidation⁴ et leur impact sur les élèves. Les enseignants se familiarisent avec la prévalence de l'intimidation, les rôles des intimidateurs, des victimes et des témoins, ainsi qu'avec les mythes et idées fausses les plus courants.



Développement de l'adolescent

Le module 2 explore la relation entre le développement psychologique, émotionnel et social des adolescents et le comportement d'intimidation. Les enseignants apprennent à faire la différence entre la normale et les conflits entre pairs et l'intimidation, et comprendre l'influence des stéréotypes de genre.



Politiques et cadres

Le module 3 couvre les mesures nationales et internationales de lutte contre la violence, politiques de lutte contre l'intimidation, responsabilités légales des enseignants et stratégies d'élaboration de politiques de lutte contre l'intimidation à l'échelle de l'école, en introduisant l'approche globale de l'école.



Gestion de classe

Le module 4 fournit des stratégies pour favoriser des relations positives entre enseignants et élèves, établir des règles de classe claires, promouvoir l'apprentissage socio-émotionnel (SEL), utiliser des dispositions efficaces en matière de sièges et mettre en œuvre des techniques d'intervention précoce.

Module 5 : Social et émotionnel

Apprentissage (SEL)

Ce module se concentre sur le développement de l'empathie, de la communication et des compétences en résolution de conflits grâce à des plans de cours basés sur l'apprentissage socio-émotionnel, des activités de jeu de rôle et l'utilisation de la littérature et de la narration pour encourager la discussion sur l'intimidation.

Module 6 : La méthode KiVa

Les enseignants en apprennent davantage sur cette recherche anti-Méthode de lutte contre l'intimidation développée en Finlande, y compris la manière de mettre en œuvre les leçons en classe KiVa axées sur la prévention de l'intimidation et les interventions dirigées par les enseignants en cas d'intimidation.

Module 7 : Intervention

Stratégies

Ce module propose une approche étape par étape de l'intervention, notamment la reconnaissance des signes avant-coureurs, l'utilisation de techniques de désescalade, l'application de pratiques de justice réparatrice et le travail avec les conseillers et les parents.

Module 8 : Soutien par les pairs

Systèmes

Les enseignants apprennent à établir des mesures anti-des comités de lutte contre l'intimidation, former des mentors et des médiateurs, encourager les stratégies d'intervention des témoins et développer des activités de classe inclusives qui favorisent le respect et l'empathie.



Lutter contre la cyberintimidation

Le module 9 aide les enseignants à comprendre la dynamique de la cyberintimidation et les signes avant-coureurs, à éduquer les élèves sur un comportement numérique responsable, à mettre en œuvre des politiques scolaires pour la sécurité en ligne et à soutenir les élèves qui subissent du harcèlement en ligne.



Soutenir les victimes et construire Résilience

Le module 10 fournit des conseils sur l'identification des élèves à risque, l'offre d'un soutien émotionnel et psychologique aux élèves victimes d'intimidation, l'enseignement de techniques de renforcement de la résilience et l'élaboration d'un système de soutien réseau au sein de l'école.

Module 11 : Exemples d'ateliers sur les activités de lutte contre l'intimidation

Ce module pratique propose des ateliers et des activités clés en main pour mobiliser les élèves dans la prévention du harcèlement. Les enseignants apprennent à animer des discussions de groupe interactives, à organiser des jeux de rôle, à mener des campagnes de sensibilisation contre le harcèlement et à mettre en œuvre des projets d'apprentissage coopératif favorisant le soutien entre pairs.

Ces activités pratiques fournissent aux enseignants des outils concrets qu'ils peuvent immédiatement mettre en œuvre dans leurs classes, rendant ainsi les concepts abstraits de la prévention de l'intimidation tangibles pour les élèves.

Module 12 : Évaluation et Surveillance

Le dernier module guide les enseignants dans l'établissement d'objectifs mesurables pour réduire les incidents d'intimidation, la réalisation d'enquêtes régulières auprès des élèves et des enseignants pour évaluer les progrès, la mise en œuvre d'un système de signalement pour suivre les cas d'intimidation et l'utilisation des résultats de l'évaluation pour améliorer les politiques de lutte contre l'intimidation à l'échelle de l'école.

Cette approche systématique de l'évaluation garantit que les efforts de lutte contre l'intimidation ne sont pas simplement mis en œuvre mais également évalués en termes d'efficacité et continuellement amélioré.